

**SECTION SPORTIVE FOOTBALL
COLLEGE PADULE
ANNEE SCOLAIRE 2018/2019**

**DOSSIER A COMPLETER ET A RENDRE AU SECRETARIAT DU
COLLEGE PADULE AVANT LE 22 MAI 2018.**



Présentation

La section sportive football du Collège PADULE existe depuis maintenant treize années. Cette section est agréée par l'Education Nationale (Circulaire n°96-291 du 13 décembre 1996) et fonctionne en partenariat avec la Ligue Corse de Football. Elle offre la possibilité aux élèves d'atteindre un haut niveau de pratique et permet de concilier études et pratiques sportives renforcées.

Les Objectifs pédagogiques et de formation

- S'appuyer sur le sport afin de donner des règles de travail, le goût de l'effort et de faire émerger une volonté manifeste de progresser et de s'améliorer.
- Développer chez les élèves l'autonomie et la prise de responsabilité.
- Permettre aux élèves rencontrant quelques difficultés de se valoriser grâce à une activité dans laquelle ils seront en situation de réussite.
- Poursuivre une initiation à l'arbitrage en partenariat avec l'UNSS et la Ligue Corse de Football.
- Favoriser l'épanouissement de l'élève.
- Permettre aux jeunes joueurs d'accéder en 2 ans à une maîtrise des fondamentaux techniques et tactiques du football.
- Proposer aux jeunes joueurs une approche du football différente de celle vécue dans les clubs mais en concertation permanente avec ceux-ci dans l'optique d'un travail plus efficace (réunions techniques, observations de matches, communication, ...)
- La section sportive scolaire peut préparer au concours d'entrée au Pôle Espoirs Football de la Corse. Toutefois, il est bien évident que l'entrée à la section sportive du collège ne garantit pas de fait, l'entrée au Pôle Espoir.

Le suivi scolaire et technique

La section sportive est placée sous l'autorité du Chef d'établissement. Le suivi scolaire est assuré par le Conseil de classe et le professeur principal de la classe. La partie technique est assurée par un titulaire du Brevet d'Etat.

Engagement

La section sportive football du collège PADULE est une matière à part entière. Elle est évaluée et prise en compte au même titre que les autres disciplines (notation trimestrielle). Le fait d'être admis dans cette section engage l'élève pour 1 ou 2 ans (6°, 5°). Chaque élève verra son dossier étudié chaque année. L'équipe éducative du collège peut décider de ne pas reconduire un élève d'une année sur l'autre. Un élève ne pourra abandonner la section sauf cas exceptionnel. Il devra s'inscrire (inscription obligatoire) et participer aux différentes épreuves et championnats organisés par l'association sportive dans le cadre de l'UNSS.

Aménagement horaire

Ces classes bénéficient d'un aménagement horaire compatible avec un suivi normal de la scolarité. Les heures de la section sportive n'empiètent pas sur l'horaire obligatoire d'EPS. Les élèves sont libérés deux après-midi par semaine à 15h15, le mardi et le jeudi pour suivre deux entraînements d'une heure trente.

RECRUTEMENT

SECTION SPORTIVE FOOTBALL Joueurs et joueuses nés en 2007

L'admission dans la Section Sportive Football est prononcée par une commission composée d'enseignants et de techniciens du football qui examine :

- Les compétences sportives (tests techniques, physiques et tactiques)
- Les compétences scolaires

Afin d'évaluer l'ensemble de leurs capacités, tous les candidats sont soumis à une série d'épreuves se déroulant sur une demi-journée le **Mercredi 30 mai 2018** sur les installations du Centre du Sport et de la Jeunesse de Corse. **Le rendez-vous est fixé directement aux installations à 13 h 30 pour un début des épreuves à 14 h.**

Collège PADULE

Rue Rue Paul Colonna d'Istria

BP 538

20186 Ajaccio cedex

Tél : 04 95 10 40 40

Mail : ce.6200084x@ac-corse.fr

**Coupon à remettre
au secrétariat du collège.
Date limite de dépôt
le 22/05/2018 à 12h00**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS RENSEIGNEMENTS INDIVIDUELS

NOM : Prénom :

Date de naissance :Lieu de Naissance.....

Adresse :

Code postal :Ville :

Nom du représentant légal (père, mère, tuteur, tutrice) :

Téléphone(s) des parents : Père :Mère :

Etablissement fréquenté en 2017/2018 : Classe :

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Club : Nombre d'années de pratique : Niveau de l'équipe

où joue le (la) candidat(e) :

Poste principal :Poste secondaire :

Nom de l'éducateur :Numéro de téléphone :

Jours et horaires d'entraînement :

.....

PIECES A FOURNIR

- Photocopie de la licence pour les enfants jouant en club
- Certificat médical de non contre indication à la pratique du football pour les enfants non licenciés.
- Bulletins du 1^{er} et 2^{ème} trimestre de l'année en cours ou relevé de notes pour le 2^{ème} trimestre. (PHOTOCOPIE)

RAPPEL

La série d'épreuves se déroulant sur une demi-journée le Mercredi 30 mai 2018 sur les installations du Centre du Sport et de la Jeunesse de Corse, le rendez-vous est fixé directement aux installations à 13 h 30 pour un début des épreuves à 14 h.

DATE LIMITE DE DEPOT DU DOSSIER AU SECRETARIAT DU COLLEGE LE 22 MAI 2018 A 12H00

Les résultats seront affichés aux alentours du 20 juin sur le panneau d'informations situé à l'entrée du collège ainsi que sur les sites Web de l'établissement et de la Ligue Corse de Football.